

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-deux, le premier juillet,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND jusqu'à 19h45, Valérie MARSAULT, Gilbert NASARRE, Sandrine PASSEBON jusqu'à 19h15, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Iréna BARDINET (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER), Jean-Louis CANTET (pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Julie MENARD (pouvoir donné à Cyril REUILLON, Sandrine PASSEBON à partir de 19h15 (pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Nathalie LALLEMAND à partir de 19h45 (pouvoir donné à Garance PATARIN-CHAPENOIRE).

**Absents :** Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel GIRAUD

**OBJET : Construction d'un Centre d'Incendie et de Secours (CIS) à Echiré pour le CPI Sèvre Amont - Modification du dossier de demande de subvention auprès du Département des Deux-Sèvres**

Le Maire expose.

Par délibération en date du 15 avril 2022, le conseil municipal a approuvé le dossier de demande de subvention et son plan de financement et autorisé le Maire à solliciter de Madame la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, l'octroi d'une subvention au titre du Contrat Ambition Deux-Sèvres 2022-2028 / Aménagement du Territoire dans le cadre du plan d'accompagnement à la départementalisation des centres d'incendie et secours communaux 2022-2028, pour les travaux de construction d'un CIS à Echiré pour le CPI Sèvre-Amont..

Le dossier a été déposé au Département des Deux-Sèvres le 2 mai 2022, pour instruction par les services départementaux et le SDIS des Deux-Sèvres.

Après échanges avec le Département au vu de l'instruction du dossier de demande de subvention,

Compte tenu de la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2022 approuvant la passation et signature des marchés de travaux pour la construction d'un CIS à Echiré,

le Maire indique à l'assemblée la nécessité de modifier et actualiser le plan de financement au regard des marchés attribués, comme suit :

DEPENSES	en Euros	RECETTES	en Euros
<i>Détails des principaux postes</i>		<input type="checkbox"/> <i>Financements publics</i>	
<b>1/ Honoraires et frais divers</b> dont :	<b>87 029,80</b>	<input type="checkbox"/> <b>État :</b>	
Levés topo	927,00	- <b>DETR 2021</b> Action 3.3 « Garantir la sécurité »	296 037,00
Etude de faisabilité technique et financière	3 300,00	<input type="checkbox"/> <b>Département :</b>	
Etudes géotechniques G1 + G2PRO	10 050,00	- <b>CADS 2022-2028</b> Plan d'accompagnement à la départementalisation des CIS communaux	150 000,00
Etude filière assainissement autonome	950,00	<input type="checkbox"/> <b>Communes :</b> Participations	
Honoraires de maîtrise d'œuvre	56 385,00	- SAINT-GELAIS	172 253,00
Mission contrôle technique	4 300,00	- SAINT-MAXIRE	139 516,00
Mission SPS	2 800,00		
Frais raccordement Electricité et Eau potable (GEREDIS et SECO)	8 317,80		
<b>2/ Travaux (stade attribution des marchés de travaux)</b> dont :	<b>891 157,66</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autofinancement :</b> Commune d'ÉCHIRÉ <i>(dont FCTVA : 192 554 €)</i>	416 018,95
Lot 1 : Terrassement - VRD	105 790,84		
Lot 2 : Fondations profondes	79 162,00		
Lot 3 : Gros œuvre	179 687,11		
Lot 4 : Charpente – Bardage bois	130 000,00		
Lot 5 : Etanchéité – Couverture - Zinguerie	62 521,77		
Lot 6 : Menuiserie extérieure alu – Occultation - Métallerie	60 922,09		
Lot 7 : Porte sectionnelle	22 507,20		
Lot 8a : Menuiserie intérieure	24 448,00		
Lot 8b : Plâtrerie Isolation Faux plafonds	86 506,73		
Lot 9 : Chape - Carrelage - Faïence	31 616,12		
Lot 10 : Peinture - Tenture	16 851,25		
Lot 11 : Electricité - Chauffage électrique	41 144,55		
Lot 12 : Plomberie Sanitaires Ventilation Chauffage	50 000,00		
<b>Total HT</b>	<b>978 187,46</b>		
TVA	195 637,49		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 173 824,95</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 173 824,95</b>

**Il est demandé au Conseil Municipal :**

- **d'adopter le plan de financement modifié tel que présenté, pour les travaux de construction d'un CIS à Echiré pour le CPI Sèvre-Amont restant inchangé ;**
- **de confirmer que le dossier pour la construction d'un CIS pour le CPI Sèvre-Amont à Echiré correspond à un coût d'opération estimé à 978 187,46 € HT, comprenant :**
  - **le coût des travaux pour un montant de 891 157,66 € HT (suite approbation des marchés de travaux par délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> juillet 2022) ;**
  - **le coût estimatif des honoraires de maîtrise d'œuvre et frais divers pour un montant de 87 029,80 € HT ;**
- **de compléter le dossier en cours d'instruction auprès de Madame la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres pour l'octroi d'une subvention au titre du Contrat Ambition Deux-Sèvres 2022-2028 / Aménagement du Territoire dans le cadre du plan d'accompagnement à la départementalisation des centres d'incendie et secours communaux 2022-2028 ;**
- **d'autoriser le Maire à signer le plan de financement modifié et tous documents afférents.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

Fait et délibéré le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Le Maire,

Thierry DEVAUTOUR

Certifié exécutoire.  
Reçu en Préfecture le : 05 JUIL. 2022  
Notifié ou publié le : 05 JUIL. 2022